



Christophe FRESPUECH

Directeur
du développement
OFI AM

Alain PITOUS

Directeur de la
Finance responsable
OFI AM

POURQUOI LES INVESTISSEURS DOIVENT SE PRÉOCCUPER DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Alain Pitous : Le dérèglement climatique est une réalité, la prise de conscience est forte et de nombreuses études scientifiques et économiques pointent les impacts potentiellement dévastateurs de ces changements sur l'environnement dans son ensemble mais également sur le développement économique et social.

De plus, les politiques réglementaires visant à respecter les engagements de l'Accord de Paris afin de limiter le réchauffement planétaire en dessous de 2°C tendent également à influencer et à modifier l'économie. De ce point de vue, le constat est sans appel : le changement climatique est devenu un risque systémique pour l'économie et la finance. Dans une logique rendement/risque, la transition énergétique et l'intégration des risques climatiques représentent des enjeux majeurs en matière de gestion financière. Nous allons entrer dans une décennie 2020-2030 déterminante pour la planète et la finance peut et doit jouer un rôle majeur dans ce contexte.

Christophe Frespuech : L'ensemble des investisseurs, institutionnels et individuels, mais aussi les distributeurs de produits d'épargne sont concernés. Plusieurs logiques complémentaires déterminent leurs actions : l'adhésion à des valeurs et la volonté d'agir en contribuant au financement d'une économie responsable et durable, le respect des nouvelles réglementations, la prise de conscience d'une responsabilité sociale et financière. Au-delà de la volonté de donner du sens à ses placements financiers que l'on observe de plus chez les investisseurs, les réglementations mises en place favorisent la prise en compte des critères extra-financiers et

rendent obligatoire la communication sur ces sujets (Article 173, plus récemment la directive sur le reporting extra-financier et la loi PACTE, l'intégration prochaine de ces enjeux dans le devoir de conseil...).

Il relève aujourd'hui de la responsabilité sociale et financière des investisseurs d'appréhender le risque global lié aux enjeux climatiques dans leurs investissements. Cela veut dire :

- d'une part, de mesurer l'impact positif ou négatif sur le climat des activités d'entreprises financées par le biais d'investissements ;
- d'autre part, de prendre en compte l'impact du risque climatique sur ces mêmes activités, c'est-à-dire d'évaluer les risques financiers que fait courir le changement climatique sur le portefeuille d'investissement.

COMMENT MESURER ET ANALYSER LE RISQUE CLIMATIQUE DE SON PORTEFEUILLE ?

Alain Pitous : Nous sommes convaincus que l'approche extra-financière permet d'améliorer significativement le profil de risque des portefeuilles et permet de saisir des opportunités d'investissement. Dans un premier temps, il faut identifier les enjeux en matière de risques climatiques et réfléchir aux différents scénarii d'évolutions possibles. Nos équipes de recherche établissent à partir de là un jeu de mesures suivant différentes méthodologies afin de disposer d'éléments complets pour identifier et investir dans les valeurs les plus engagées dans la transition énergétique. Nous assurons évidemment un suivi de nos analyses dans la durée, ce qui nous permet d'affiner nos méthodes et d'améliorer la qualité et la profondeur des données collectées.

COMMENT ADAPTER SON PORTEFEUILLE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ?

Alain Pitous : Afin de bien prendre en compte les enjeux climatiques dans la construction d'un portefeuille, l'idée n'est pas uniquement de sélectionner les valeurs les mieux notées et ne retenir que les entreprises les moins émettrices. En effet, investir dans des entreprises « low carbon » constitue une approche possible, mais ce genre de portefeuille affiche un biais « croissance » et les valeurs concernées ont déjà bien performé ces dernières années. De plus, pour avoir un réel impact sur le climat, et dans le cadre d'une gestion bien diversifiée, nous pensons qu'il est nécessaire d'investir aussi dans des entreprises aujourd'hui plus polluantes mais qui se sont concrètement engagées pour réduire leurs émissions, et dont les efforts seront de

toute évidence bénéfiques pour le climat. Les plus performantes sur ce plan seront aussi selon nous les plus performantes sur le plan boursier. Dernier point et non des moindres pour nos clients : il faut être particulièrement strict et éliminer systématiquement des portefeuilles les valeurs ou émetteurs les plus risquées sous l'angle climat. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe du côté de la filière du charbon thermique ! Nous avons à ce titre pris la décision d'exclure de nos portefeuilles en gestion directe, tous les émetteurs détenteurs de mines à charbon thermique ainsi que les entreprises développant des centrales à charbon (nouvelles capacités et implantations).

Christophe Frespuech : Face à ces enjeux, nous poursuivons dans le cadre de nos actions et nos engagements un objectif double :

- enrichir notre référentiel d'analyse extra-financière et notre capacité à intégrer dans nos gestions les informations pertinentes liées aux enjeux climatiques afin d'identifier les risques et les opportunités ;
- communiquer aux investisseurs les données extra-financières de leur portefeuille en adéquation avec leurs ambitions d'investisseurs responsables, leurs besoins en matière de communication et leurs obligations réglementaires.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AGIR

- Exclure des investissements les valeurs liées à l'exploitation du charbon thermique
- Mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille
- Analyser le risque climatique des portefeuilles, physique et de transition
- Analyser l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario de maîtrise du réchauffement climatique
- Suivre les controverses climatiques
- Investir dans des solutions d'investissement qui prennent en compte en amont une stratégie climat, tant sur les actions que sur les obligations.

OFI Asset Management a mis en place une chaîne de valeur pragmatique qui propose des véhicules d'investissement et des services d'accompagnement, d'analyse et de reporting adaptés aux ambitions des investisseurs en matière d'enjeux climatiques.

www.ofi-am.fr